

## Communiqué de presse

**Les Parties participant aux réunions internationales doivent renverser la tendance attendue susceptible de générer 1 milliard de décès liés au tabac. Pour ce faire, elles doivent adopter des mesures sur la taxation et le commerce illicite.**

**SÉOUL, 9 novembre 2012** : les 176 Parties à la convention internationale de lutte antitabac ne doivent pas manquer l'opportunité qu'elles auront la semaine prochaine de lutter contre la dévastation provoquée par l'épidémie mondiale de tabac. Dans cette optique, elles doivent adopter des mesures historiques en matière de taxation et de commerce illicite, comme l'a expliqué le groupement de la société civile appelé l'Alliance pour la Convention-cadre (FCA).

Les Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) se rencontrent à Séoul, en Corée du Sud, du 12 au 17 novembre lors de leur cinquième conférence (COP-5). Elles représentent les gouvernements qui ont accepté de mettre en œuvre un vaste éventail de mesures de lutte antitabac dans le cadre de la CCLAT allant de l'intégration de mises en garde sous formes d'illustration sur les paquets jusqu'à l'interdiction de la publicité en faveur du tabac et l'instauration d'espaces entièrement non fumeur.

Le tabagisme a tué 100 millions de personnes au cours du XXe siècle et devrait être la cause de 1 milliard de victimes au cours de ce siècle, si les tendances actuelles n'évoluent pas.

Par conséquent, les Parties à la COP-5 doivent adopter des directives pour la mise en œuvre de taxes sur le tabac. Selon l'avis général, la hausse des prix du tabac est la mesure la plus efficace que les gouvernements peuvent voter afin de faire fléchir le tabagisme. Afin d'atteindre cet objectif, il est possible d'augmenter les taxes de manière répétée.

En jugulant le tabagisme, les taxes diminuent le nombre de blessures et de décès liés au tabac tout en générant davantage de recettes essentielles pour les gouvernements. Malgré ces résultats positifs, nombre de Parties participant à la COP ont mis du temps à augmenter les taxes sur le tabac pour diverses raisons, notamment la pression exercée par l'industrie du tabac. En effet, cette dernière insinue que des taxes plus élevées intensifient la contrebande.

« En réalité, le niveau de corruption relevé dans un pays est un meilleur indicateur du commerce illicite du tabac que le niveau des taxes sur le tabac », a déclaré le directeur de la FCA Laurent Huber.

(Voir la feuille d'information ci-jointe intitulée *Taxation and Price: Countering Industry Claims* (Taxation et prix pour lutter contre les propos de l'industrie) pour en savoir plus.)

« D'importantes taxes sur le tabac représentent une condition sine qua non si les pays souhaitent contrôler l'épidémie du tabac au cours des prochaines années », a ajouté M. Huber.

Les Parties à la CCLAT devraient également approuver le projet de protocole sur le commerce illicite des produits du tabac (PCI). Cela renforcera le contrôle du commerce légal du tabac à l'aide de l'octroi de licences, de l'archivage, de la vérification diligente et de la traçabilité, entre autres



mesures. En outre, cela permettra d'améliorer la coopération entre les pays et de simplifier les enquêtes.

« Nous sommes impatients que de voir ce protocole enfin adopté lors de la COP-5 après des années de discussion », a affirmé M. Huber. « Le commerce illicite alimente l'épidémie mondiale du tabac en inondant les marchés de produits bon marché et en maintenant des taxes à un niveau faible. »

Le PCI entrera en vigueur 90 jours après avoir été ratifié par 40 Parties à la CCLAT.

L'adoption du protocole représente simplement la première étape du processus, selon Laurent Huber. « Il est essentiel que les Parties à la CCLAT commencent lors de la COP-5 à planifier les besoins en assistance technique et en renforcement des capacités pour les pays à revenus faibles dans des domaines tels que le suivi et la traçabilité des produits du tabac. »

La CCLAT est devenue l'une des conventions les plus largement acceptées dans le monde entier. Elle compte désormais 176 Parties, couvrant près de 90 % de la population mondiale.

La FCA représente plus de 300 membres dans une centaine de pays aux quatre coins du globe.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le directeur des communications de la FCA, Marty Logan à Séoul ;  
tél. : 010.8659.3464 ; [loganm@fctc.org](mailto:loganm@fctc.org) ; Skype : loganjournio.  
[www.fctc.org](http://www.fctc.org)**

**Si aucune mesure n'est prise, le tabagisme tuera 8 millions de personnes chaque année d'ici 2030, dont 70 % dans les pays en développement. La FCA s'évertue à lutter contre ce fléau. Nous sommes plus de 350 sociétés provenant d'une centaine de pays et nous soutenons le traité de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT). Si vous voulez nous aider dans notre action, nous vous invitons à consulter le site Web [www.fctc.org](http://www.fctc.org).**